

Intervention de Jean-Paul LECOQ - Débat sur thème
Financement et performance de la formation professionnelle :
Quelle efficacité de la dépense publique ?

Monsieur le Président,

Monsieur le ministre,

Chers collègues,

Au préalable, poser la question de l'efficacité de la dépense publique en matière de formation professionnelle en ces termes, laisse entendre que celle-ci serait inefficace. Il s'agit d'un discours entendu dans certains milieux patronaux qui nécessiterait à minima d'être démontrée par les solistes de cette petite musique, qui au-delà de leur rhétorique, ne présentent aucune étude, ni documentation sérieuse pour étayer leur propos.

Il est vrai que la formation professionnelle, comme tous les droits conquis par les travailleurs, continue de déranger certains.

Car en effet, la formation professionnelle est un droit, qui comme tout droit dans un Etat de droit, doit être garanti et financé.

Qu'il s'agisse de la formation des étudiants, de la formation continue, de la formation en alternance ou de la formation qualifiante, de quoi parlons-nous ?

De la simple satisfaction des besoins en compétences, en main d'oeuvre formé des entreprises pour assurer leur compétitivité sur le marché ?

Non. S'il s'agissait que de cela, l'Etat n'aurait rien à faire ici ou si peu en tout cas dans un régime capitaliste, et l'argent public non plus.

La formation professionnelle s'adresse aux citoyens dans notre République. Qu'ils soient étudiants, demandeurs d'emploi, salariés et même chefs d'entreprise. Tout le monde peut y prétendre.

Et elle a pour objectif que chacun puisse accéder, pour acquérir ou pour mettre à jour, des savoir-faire, des compétences, des aptitudes, ou de simples connaissances lui permettant d'exercer un métier puis de progresser, de « monter en compétence » tout au long de sa carrière.

C'est en cela que la formation professionnelle sert aussi les entreprises, mais faudrait pas inverser l'ordre des choses sinon on crée le désordre... En jetant de la confusion, de la suspicion et à l'arrivée de fausse solution.

Tout le monde peut avoir recours à la formation professionnelle : les salariés pour acquérir de nouvelles compétences, les personnes en reconversion professionnelles ou les personnes au chômage.

Quand on se pose la question de l'efficacité, que se demande-t-on réellement ? Le coût versus bénéfice ? Si la personne ayant bénéficié de la formation a en effet trouvé un emploi ou a réellement gagné en compétences ?

Le marché du travail change, avec les nouvelles technologies notamment, et les travailleurs doivent acquérir de nouvelles connaissances. La façon de travailler pouvant évoluer sur un même poste, on ne peut pas remettre en cause l'utilité d'une telle formation. Une entreprise ne peut exister que si elle a du personnel qualifié pour produire ou réaliser les services demandés. Et du personnel qualifié c'est du personnel qui se forme.

Lorsqu'une personne développe des problèmes physiques ou une maladie l'empêchant de faire le métier qu'elle faisait, ne devrait-elle pas pouvoir suivre une formation professionnelle pour se former à un métier plus adapté à ses nouvelles conditions physiques ?

**Devrait-on avoir les mêmes appétences professionnelles à 18 ans et à 50 ans ?
Alors pourquoi n'aurions-nous pas la possibilité de faire le choix de changer
de carrière ?**

Voilà tout autant de raisons qui montrent l'utilité de cette formation professionnelle peu importe l'âge.

Maintenant, parlons « dépenses versus rentabilité » puisque c'est à ça que vous réduisez les choses.

Lorsqu'une personne est en recherche d'emploi et qu'elle suit une formation, ce n'est pas un coût mais un investissement pour la société.

Une seule insertion professionnelle réussie sur un effectif de 10 personnes compense les dépenses publiques, et accroît les recettes publiques durablement. Ainsi, le seuil minimal d'équilibre pour les dépenses publiques est de 10%. Sachant que les seuils actuels du taux d'accès à emploi après formation oscillent entre 30 et 80% en fonction des formations ; elle est plutôt efficace cette dépense publique finalement, non ? Pour reprendre volontairement les mots utilisés dans votre titre douteux.

En tout cas, la réindustrialisation, les reconversions en vigueur dans plusieurs filières économiques majeures, la transition écologique imposent un investissement massif dans la formation initiale et continue. Ceux qui ne l'ont pas compris, ou ceux qui ne l'admettent pas pour des raisons sectaires ou idéologiques, continueront de servir le déclin. Le « c'était mieux avant » au lieu du « se sera encore mieux demain »...

Le sujet est là et pas ailleurs, pas dans la polémique ou la démolition, mais dans le confortement de la formation professionnelle.